

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-NICOLAS Rue de l'Hôtel communal, 63 B- 4420 SAINT-NICOLAS

TF 04-254.71.05 Fax 04-254.71.56

Le 14 juin 2018

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie d'assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra le <u>Lundi</u> <u>25 juin 2018</u> à <u>19h30</u>, en l'Hôtel communal de Saint-Nicolas, Salle du Conseil.

Le Directeur Général,

Par le Collège, Ordre du Jour

Le Bourgmestre,

SEANCE PUBLIQUE

CONSEIL COMMUNAL

- (1) Prise d'acte de la décision de M. Roger BOECKX, Conseiller communal du groupe Ensemble de siéger comme Conseiller communal indépendant.
- (2) Prise d'acte de la décision de M. Filippo ZITO, Conseiller communal du groupe Ensemble de siéger comme Conseiller communal indépendant.

ADMINISTRATION GENERALE

- (3) Approbation du P-V du 28 mai 2018
- (4) Sanctions administratives. Ordonnance de police administrative relative à l'affichage électoral précédant les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018..

CULTES

- (5) Approbation du compte 2017 de la fabrique d'Eglise Lamay Saint-Joseph.
- (6) Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'Eglise Saint-Gilles.
- (7) Approbation du budget 2018 de la fabrique d'Eglise (Lamay Saint-Joseph).
- (8) Approbation du compte 2017 de la fabrique d'église Protestante de Grâce-Hollogne (Le Réveil).
- (9) Approbation des modifications budgétaires 2018 de diverses fabriques d'Eglises (Saint-Gilles).
- (10) Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'Eglise Notre Dame des Pauvres.

FINANCES

- (11) Octroi d'un subside culturel concernant l'organisation de fête des voisins 2018 A.S.B.L Régie des quartiers.
- (12) Caution solidaire pour l'avance de trésorerie du GILS.

PLAN DE COHESION SOCIALE

(13) Mise en place d'une permanence écrivain public - Convention.

CIMETIERES

(14) Approbation du cahier des charges - Fixation des conditions et mode de passation d'un marché de fournitures - Fourniture et pose de caveaux.

PERSONNEL

(15) Statut pécuniaire des grades légaux - Fixation des échelles de traitement du Directeur général adjoint - Adaptation.

INSTRUCTION

(16) Enseignement maternel et primaire communal - Ratification de la déclaration de vacance d'emploi en vue de la nomination définitive - Maître de psychomoticité.

INTERCOMMUNALES

(17) Avis à émettre sur les points repris à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de diverses intercommunales

AFFAIRES GENERALES

(18) Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations alloués par l'Administration communale aux mandataires au cours de l'exercice 2017 - Approbation.

LOGEMENT SOCIAL

(19) Prise d'acte de la démission d'un Conseiller représentant le groupe ENSEMBLE et désignation d'un nouveau représentant du Conseil et d'un candidat administrateur (Société d'habitations sociales de Saint-Nicolas).

POLICE

(20) Prise d'acte de la démission de Conseillers représentants le groupe ENSEMBLE et désignation d'un nouveau représentant au Conseil (Conseil de Police).

HUIS-CLOS

CULTURE

(21) Désignation des représentants politiques au sein de l'A.S.B.L ""Centre Culturel de Saint-Nicolas"" en application des décrets du 29 mars 2018 modifiant le CDLD ainsi que la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976.

SPORTS

Désignation des représentants politiques au sein de l'A.S.B.L ""Sports et Loisirs"" en application des décrets du 29 mars 2018 modifiant le CDLD ainsi que la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976.

PERSONNEL

(23) Nomination par recrutement externe d'un Directeur général adjoint.

INTERCOMMUNALES

(24) Avis à émettre sur les points repris à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de diverses intercommunales (INTERSENIORS).

EMPLOI

Désignation des représentants politiques au sein de l'A.S.B.L ""Espace Emploi"" en application des décrets du 29 mars 2018 modifiant le CDLD ainsi que la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976.

INSTRUCTION

- (26) Démission d'une institutrice maternelle au 30.04.2018 !
- (27) Ratifications de désignations à titre temporaire de membres du personnel enseignant communal.